Bulletin d'information n°11, juillet 2014

LETTRE DU JAPON

Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire

Message de S.E.M. INOUE Susumu, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire

Chers lecteurs et amis du Japon,

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous présente la onzième édition du bulletin d'information « LETTRE DU JAPON ». A travers ce numéro, je voudrais vous faire partager les informations sur les dernières activités de notre Ambassade ainsi que certaines actualités sur la diplomatie japonaise. Le plus remarquable événement sur le plan bilatéral de ce deuxième trimestre a été la rencontre entre le Japon et la Côte d'Ivoire lors de la coupe du monde de football en juin dernier. Après la mémorable visite officielle du Premier ministre japonais Shinzo ABE en Côte d'Ivoire en janvier dernier, ce match de football a été une autre grande occasion de raffermir les liens d'amitié entre nos deux peuples. D'ailleurs, lors de cette visite et en prélude à la rencontre du 15 juin 2014 au Brésil, le Premier ministre Shinzo ABE et le Président Alassane OUATTARA avaient échangé de façon très amicale les maillots des deux équipes nationales. A cette occasion, les deux dirigeants avaient promis de continuer à entretenir des relations cordiales quelques soit le résultat du match. Depuis lors, plusieurs médias japonais se sont rendus en Côte d'Ivoire pour faire divers reportages non seulement sur le football, mais aussi sur la culture et la vie quotidienne des Ivoiriens. Grâce à ces activités, les Japonais ont connu mieux la Côte d'Ivoire. Pendant mon récent séjour au Japon, j'ai été surpris d'entendre plus souvent le nom de la Côte d'Ivoire dans les rues de Tokyo et j'ai constaté l'intérêt de plus en plus accru pour ce pays. Malgré la défaite des « Samouraïs bleus» du Japon face aux « Eléphants » de la Côte d'Ivoire, la sympathie envers ce pays continue. D'ailleurs, la coupe du monde de football 2014 a été une excellente occasion pour l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), en collaboration avec la société japonaise SONY pour ajouter un autre élément pour le projet de « Promotion de la cohésion sociale » à travers des projections publiques dans plusieurs localités d'Abidjan et à l'intérieur du pays. Grâce à la technologie de dernière génération de SONY, de nombreuses populations ivoiriennes non seulement à Abidjan, mais aussi à Bouaké et à Yamoussoukro ont pu regarder avec beaucoup d'émotion certains matchs de la coupe du monde. Ce projet ne vise pas seulement au transfert de savoir-faire des experts et techniciens de la JICA à leurs homologues ivoiriens, mais aussi à travailler main dans la main pendant plusieurs mois pour sa réussite. (Voir l'actualité à la page 4)

Je souhaite vivement qu'à travers l'exécution de ce projet, la cohésion entre les populations ivoiriennes soit renforcée et que toutes les parties prenantes puissent reproduire ce bel élan de solidarité.

Bonne lecture à tous et à toutes.

S.E.M. Shinzo ABE et S.E.M. Alassane OUATTARA tenant les maillots des équipes de Côte d'Ivoire et du Japon respectivement

Projection publique d'un match de la coupe du monde de football dans le cadre du projet de « Promotion de la cohésion sociale » par SONY & JICA

DANS CE NUMERO :

P1 - Message de SEM INOUE Susumu, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire

P2 **Politique**
- Refondation des bases juridiques dans le domaine de la sécurité
- Participation du Premier ministre japonais au sommet du G7 à Bruxelles

P3 **Coopération financière non remboursable**
- Don de kits de marquage et de machine pour la destruction d'armes
- Projet de renforcement des communautés

P4 **Culture**
- Présentation des bourses du gouvernement japonais 2015
- Promotion de la cohésion sociale à travers le foot

Refondation des bases juridiques dans le domaine de la sécurité

Le 1er juillet 2014, le Conseil des Ministres du gouvernement japonais a validé la refondation des bases juridiques dans le domaine de la sécurité. Tout en gardant inchangé le principe de la nation pacifique dans sa constitution, le Japon voudrait à travers cette décision être un « contributeur proactif à la paix » dans le monde.
Les principales décisions adoptées lors de ce Conseils des Ministres concernent trois axes essentiels:

1. La réponse du Japon à une violation qui n'équivaut pas à une attaque armée.
Pour protéger sa population et apporter des réponses sans faille et adéquates aux violations du droit qui ne constituent pas une attaque armée, ne relèvent pas d'une situation d'urgence et ne s'inscrivent pas dans un contexte pacifique, le gouvernement japonais envisage d'autoriser les mesures suivantes:
a) Le renforcement des capacités de réponse respectives des agences concernées telles que la Police et la Garde côtière du Japon ainsi que l'amélioration de la collaboration parmi ces agences.
b) L'accélération des procédures pour les ordres aux Forces d'Autodéfense lorsque les organes de police ne peuvent intervenir immédiatement dans la zone autour d'îles isolées, par exemple.
c) « L'usage des armes » au minimum nécessaire par les Forces d'Autodéfense afin de protéger l'armement et les équipements des Forces armées américaines lorsqu'elles sont, en coopération avec les Forces d'Autodéfense, engagées dans des activités qui contribuent à la défense du Japon.

2. La volonté du Japon de contribuer encore plus activement à la paix et la stabilité dans la communauté internationale.
Le Japon sera en mesure de participer de manière plus proactive aux activités de coopération pour la paix internationale et de répondre aux attentes de la communauté internationale en adoptant les mesures suivantes :
a) Permettre au Japon d'apporter un soutien logistique nécessaire aux forces armées des pays engagés dans des opérations visant à assurer la paix et la stabilité dans le monde.
b) Permettre l'usage des armes dans le cadre des opérations internationales de maintien de la paix.

3. Les mesures d'auto-défense autorisées par l'article 9 de la Constitution.
Pour mieux faire face au nouvel environnement sécuritaire, le gouvernement du Japon est parvenu à la conclusion que l'usage de la force limité à son minimum nécessaire devrait être interprété comme autorisé par la Constitution en tant que mesures d'auto-défense:
a) non seulement dans le cas d'une attaque armée contre le Japon, mais aussi celui d'une attaque armée contre un pays étranger qui entretient des relations proches avec le Japon, qui en conséquence menace la survie du Japon et qui présente un danger évident de remise en cause fondamentale des droits à la vie, la liberté et la poursuite du bonheur de sa population
b) s'il n'existe aucun autre moyen approprié pour repousser une attaque et assurer la survie du Japon et la protection de sa population. Dans la décision du Conseil des Ministres, il est clairement stipulé que « l'usage de la force » autorisé par la Constitution se base sur le droit à l'autodéfense collective dans la cadre du droit international.

Participation du Premier ministre japonais au sommet du G7 à Bruxelles

Les 5 et 6 juin dernier, le Premier ministre ABE s'est rendu à Bruxelles pour participer au Sommet du G7. En plus des discussions portant sur des questions de politique étrangère comme la situation en Ukraine, le sommet de cette année a également traité de l'économie mondiale, de l'énergie, du changement climatique et du développement.

Sur la question d'un soutien à l'Ukraine, le Premier ministre ABE a souligné l'importance d'assurer la stabilité du pays et de faire en sorte que la Fédération de Russie agisse avec la responsabilité qui lui incombe sur les questions touchant à l'ensemble de la communauté internationale. Il a également signifié la volonté du Japon de participer activement aux discussions, compte tenu des répercussions de la situation en Ukraine dans le monde.

En outre, abordant la liberté de navigation et de survol en Asie de l'Est, le Premier ministre ABE a évoqué les tensions en mers de Chine orientale et méridionale, et expliqué les trois principes qu'il avait dévoilé lors d'un précédent déplacement à Singapour, à savoir que toute revendication devait (1) reposer sur le droit international, (2) bannir toute tentative d'intimidation par la force et (3) être résolue de manière pacifique. S'agissant de la Corée du Nord, il a condamné son programme nucléaire, exhorté ce pays à se conformer pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et insisté sur la nécessité de trouver une solution à la question de l'enlèvement de ressortissants japonais. Ces déclarations ont reçu un soutien appuyé des autres dirigeants du G7.

Durant les discussions portant sur l'économie mondiale, le Premier ministre ABE a présenté les avancées de la « 3ème flèche » des Abenomics comme l'augmentation de l'offre par rapport à la demande de travail et la hausse de l'activité des femmes. En réponse, les autres pays ont exprimé leurs grandes attentes à l'égard de la politique économique du Japon.

Traitant du développement, le Premier ministre ABE a déclaré vouloir faire de la sécurité humaine l'idée motrice de l'agenda du Programme de développement pour l'après-2015, qui devra accorder une place suffisante au projet de couverture sanitaire universelle ainsi qu'à la lutte contre les catastrophes naturelles. Ces déclarations ont été soutenues par les autres dirigeants, qui ont aussi salué les mesures prises par le Japon en faveur de de l'autonomisation (enpowerment) des femmes. Durant son séjour à Bruxelles, le Premier ministre ABE s'est également entretenu avec la Chancelière allemande et le Président français. Après le sommet, il s'est rendu en Italie pour rencontrer le Président du conseil, M. Matteo RENZI.

S.E.M. Shinzo ABE, Premier ministre du Japon

Coopération Financière non remboursable

Don de kits de marquage et de machine pour la destruction d'armes

Son Excellence Monsieur INOUE Susumu, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire a participé à la remise officielle d'équipements de destruction et de marquage d'armes, le 26 mai 2014 en présence des responsables du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les autorités ivoiriennes. Ce don d'un montant total de 384 millions de Yens, soit plus de 2 milliards 400 millions de francs CFA octroyé à travers le PNUD se situe dans le cadre du « Programme d'Appui à la Lutte contre la Prolifération des armes légères et de petits calibre (ALPC) et à la Sécurisation communautaire ». L'Ambassadeur du Japon a d'abord exprimé ses sincères remerciements à toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du projet. Il a ensuite indiqué que le Japon entend soutenir la construction et la consolidation de la paix ainsi que la stabilité en Afrique, particulièrement dans la zone du Sahel. En effet, la paix et la stabilité sur ce continent constituent l'un des trois grands piliers qui ont été énoncés au cours de la cinquième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD V), qui s'est tenue en juin 2013 à Yokohama, au Japon. De plus, lors de sa visite officielle en Côte d'Ivoire en janvier dernier, S.E.M. Shinzo ABE, Premier Ministre du Japon, avait annoncé un appui de 7 million 700 mille dollars, soit environ 3 milliards 850 millions de francs CFA, dans le but de soutenir les efforts de la Côte d'Ivoire sur le chemin de la paix et la stabilité. Ces ressources, mises à la disposition des Organisations du système des Nations–Unies, sont destinées prioritairement à reconstruire les communautés les plus touchées par la crise et à soutenir les femmes et les couches sociales les plus défavorisées en vue de favoriser la cohésion sociale dans le cadre de projets d'urgence exécutés en collaboration avec les

Machine de destruction d'armes

autorités ivoiriennes. Le représentant du PNUD a salué le soutien continu du Japon dans divers projets exécutés à travers son agence ainsi qu'à travers le système des Nations-Unies. Monsieur Albert Mabri Toikeusse, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement a, au nom du gouvernement ivoirien, remercié le Japon pour cet important don et exhorté toutes les structures bénéficiaires à en faire bon usage dans l'interêt des populations et de la paix en Côte d'Ivoire.

Projet de renforcement des communautés

L'Ambassadeur INOUE Susumu, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Hamed BAKAYOKO et le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie (Maire d'Abobo) Adama TOUNGARA donnant les premiers coups de pioches lors du lancement du projet .

Les premiers coups de pioches des travaux de réhabilitation de certaines écoles primaires de la ville d'Abidjan ont été donnés par l'Ambassadeur du Japon SEM INOUE Susumu, le Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie (Maire d'Abobo), le vendredi 20 juin 2014, dans la commune d'Abobo. Cette cérémonie se situe dans le cadre du « Projet de Renforcement des Communautés pour la Promotion de la Cohésion Sociale du Grand Abidjan ». Les premiers bénéficiaires sont les Groupes Scolaires Anonkoua Kouté 3 et 4 d'Abobo et Sogéfia 6 de Yopougon, deux communes touchées par la crise postélectorale. L'Ambassadeur du Japon a indiqué que deux groupes scolaires seront réhabilités, deux autres seront nouvellement construits, quatre tronçons de routes seront réhabilités et que les capacités des structures administratives seront renforcées que pour réaliser ces différentes activités. Mais, la grande particularité de ce projet est qu'il implique directement les populations elles-mêmes dans la réalisation des différents travaux. Ce projet mobilisera en tout, un budget d'environ 3 milliards de FCFA sur 3 ans. Mais au-delà du soutien financier apporté par le Japon, il va permettre le partage de savoir-faire entre les experts et techniciens japonais de la JICA et leurs homologues ivoiriens. De plus, le Japon voudrait contribuer à travers ce projet non seulement à la paix et à la stabilité en Côte d'Ivoire, mais aussi et surtout à son développement économique et social.

Web Japan

Site Internet relatif aux informations générales sur le Japon
http://web-jpn.org

Japan. Endless Discover

Site Internet sur le tourisme au Japon
http://www.tourisme-japon.fr/

Pour plus de renseignements sur les Dons aux micro-projets : Contacter le Service de coopération chargé de l'APL de l'Ambassade, ou y venir retirer la brochure d'information.

Présentation des bourses du gouvernement japonais 2015

Les programmes de bourses d'études et de recherches du gouvernement du Japon pour l'année 2015 ont été lancés en Côte d'Ivoire à la mi-avril 2014. Comme chaque année, une tournée d'explication a été organisée par l'Ambassade du Japon à Abidjan et à l'intérieur du pays à l'attention des étudiants et potentiels candidats. Cette tournée a débuté le lundi 12 mai 2014, par l'université Alassane Ouattara de Bouaké (UAOB). C'est la première fois qu'une séance d'explication de bourses a eu lieu dans cette université. Madame N'CHO, responsable de la communication de l'UAOB a, au nom du président de ladite université, témoigné sa gratitude à la délégation de l'Ambassade pour le choix de son université pour cette première séance de présentation. Elle a aussi remercié l'Ambassade pour les nombreux soutiens qui ont été apportés à l'UAOB durant la période de crise qu'a traversée la Côte d'Ivoire. Après avoir remercié les responsables de l'UAOB pour leur accueil chaleureux, Monsieur Watanabe Kenta, Attaché culturel de l'Ambassade a procédé à la présentation

Séance d'explication des bourses à l'université Alassane OUATTARA de Bouaké

du programme de bourses à proprement parlé en expliquant successivement, les critères et conditions, le calendrier de sélection ainsi que la liste des pièces à fournir. Après Bouaké, d'autres séances d'explication ont eu lieu à l'INP-HB de Yamoussoukro, à Agitel Formation, à l'université Nangui Abrogoua et enfin à l'Université Felix Houphouët Boigny à Abidjan. Durant toutes ces séances, beaucoup d'étudiants se sont présentés et n'ont pas manqué de poser des questions pour en savoir plus, non seulement sur la procédure des bourses, mais aussi sur la vie et les études au Japon. Cet engouement continu pour les bourses du gouvernement du Japon démontre l'intérêt croissant des étudiants ivoiriens pour les études et la culture japonaise. Pour satisfaire une telle demande, le Japon attend accroître sa coopération avec l'Afrique dans le domaine de la formation des jeunes telle que recommandé lors de la TICAD V à Yokohama au Japon en juin 2013.

Promotion de la Cohésion sociale à travers le foot

Du 14 au 30 juin 2014 a été organisée une tournée de projection publique à Abidjan et dans certaines localités de l'intérieur du pays, notamment à Abobo, Yopougon, Yamoussoukro, Sakassou, Béoumi, Bouaké etc. Cette tournée co-organisée par la JICA et la société SONY vise à faire la promotion de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire à travers le football. Le lancement de ces projections a été fait dans la nuit du 14 au 15 juin 2014 au domicile du Conseiller de l'Ambassade du Japon à Cocody lors du match Côte d'Ivoire - Japon. En tout, 14 projections publiques sur écran géant ont eu lieu pour un public total estimé à plus de 13.770 personnes à travers le pays. Grâce au déploiement de la technologie audiovisuelle de dernière génération de SONY, les populations des localités visitées dont certaines ne s'étaient jamais retrouvées depuis la grande crise ont pu voir ensemble plusieurs matchs de la coupe du monde 2014 au Brésil. Cet événement, au-delà de son aspect sportif et ludique a été une excellente occasion d'approfondir la compréhension mutuelle entre les populations. Par ailleurs, cette tournée de projections publiques a permis à la délégation japonaise de mieux comprendre la culture ivoirienne à travers les danses (Goli), la gastronomie (dégustation d'attiéké, de bandji), les jeux (Awalé) et d'autres éléments traditionnels. De plus, les matchs amicaux de football entre ivoiriens et japonais organisés dans les localités visitées ont été une occasion pour les joueurs des deux pays de promouvoir effectivement la cohésion sociale. A la fin de la tournée les organisateurs et les populations ont exprimé leurs satisfactions pour la réussite de l'événement et souhaité continuer ce type de coopération à l'avenir.

Photo de famille des équipes ivoirienne et japonaise ayant pris part au projet

Publication éditée par l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire
Immeuble Alpha 2000, Tour A1, 8 et 9ème étage, Avenue Chardy, Abidjan
01 BP 1329 Abidjan 01 Tel: 20221790 Fax: 20335001
E-mail: administratif@aj.mofa.go.jp
Nous aurons le plaisir de recevoir vos commentaires.

Site Internet pour en savoir plus sur les études au Japon : http://www.studyjapan.go.jp/en

Site Internet pour apprendre le japonais https://www.erin.ne.jp/fr